



chemical solutions to concrete problems

DYNAFLEX JF85 COMP B Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	DYNAFLEX JF85 COMP B
Code produit	DYJF85B

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 3 (orale)	H301
Acute Tox. 3 (voie cutanée)	H311
peau Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 3 (inhalation)	H331
STOT RE 2	H373

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



**mot de signal**

Danger

Les déclarations de danger

H301 - Toxique en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact avec la peau
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires
H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H331 - Toxique par inhalation
H373 - Peut provoquer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Laver la zone exposée de fond après la manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.
P280 - Portez des lunettes de protection, vêtements de protection, des gants de protection

Réponse

P301 + P330 + P331 - En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 + P310 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin / attention.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P403 + P405 + P235 + P233 - Garder sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Stockage:**Élimination:**

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

**3.2 Mélange**

Name	Identificateur de produit	%
Polyoxypropylenediamine	Secret De Commerce	Secret De Commerce
Glyceryl poly(oxy propylene)triamine	Secret De Commerce	Secret De Commerce
Aromatic diamine	Secret De Commerce	Secret De Commerce
4,4'-methylenebis[N-sec-butylaniline]	Secret De Commerce	Secret De Commerce
N,N'-di-sec-butyl-p-phenylenediamine	Secret De Commerce	Secret De Commerce

Conformément au 29CFR 1910.1200(i), l'identité chimique spécifique (et/ou) la concentration peut être retenue en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients est non dangereux ou contient moins de 1 % de concentration (ou 0,1 % pour les cancérigènes, les toxines reproductives ou les sensibilisants respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé**Symptômes/blessures après inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion

Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible



Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer votre propre santé et de la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et les éliminer correctement.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants hermétiquement fermé jusqu'à utilisation..

Matières incompatibles

Les acides forts, les agents oxydants,

Température de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

**8.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle non-établi

8.2 Contrôles de l'exposition**Les contrôles d'ingénierie**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire, irritation ou blessure

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Une ventilation générale est normalement suffisante. Éviter de respirer la brouillard du produit ou des vapeurs. L'utilisation d'un appareil respiratoire approprié est recommandés lorsque les concentrations dans l'air dépassent la valeur TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	Liquide visqueux gris.
Odeur	légère organique
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	Pas de données disponibles
Point d'éclair	pas applicable
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	1,04 Kg par litre 8.7 lb par gallon
Solubilité	Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	Pas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Les températures extrêmes hautes ou basses.

**10.5 Matières incompatibles**

Acides forts, acides minéraux, l'hypochlorite de sodium, des agents oxydants, des peroxydes et des métaux réactifs (par exemple le sodium, le calcium, le zinc, etc.).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, l'ammoniac et les aldéhydes

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Aucun effet indésirable prévisible dans l'usage prévu.
Irritation/Corrosion cutanée	Peut causer une irritation de la peau
Yeux	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
La respiration et de sensibilisation de la peau	Peut irriter les voies respiratoires
Mutagenèse des cellules germinales	Non classé
Carcinogénicité	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC)
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Certains organes cibles toxicité	
Exposition unique	Non classé
Exposition répétée	Non classé
Danger d'aspiration	Non classé

Section 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité	Non établie
12.2 Persistance et dégradabilité	Non établie
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non établie
12.4 La mobilité dans le sol	Non établie
12.5 Autres effets néfastes	Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Traitement des Déchets méthodes**

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU UN2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Polyoxypropylenediamine)

14.3 Classe de Transport (es) 8



chemical solutions to concrete problems

DYNAFLEX JF85 COMP B Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Risques environnementaux	Aucune information supplémentaire disponible
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	
14.7 Transport en vrac selon L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC	Aucune information supplémentaire disponible
14.8 Transport en vrac selon CFR 49 173.15	Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA

Section 313

Ne contient aucun ingrédient ou au-dessus du niveau de déclaration De Minimus

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'oxyde de propylène, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

DSL

15.2 Sécurité chimique évaluation

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés
Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	7-10-2023
Version	3.0
Numéro	227-F
Date de publication de la version précédente	7-16-2020
Préparateur	Nox-Crete, Inc.

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés,



nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

Acute Tox. 3 (orale)	H301
Acute Tox. 3 (voie cutanée)	H311
peau Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 3 (inhalation)	H331
STOT RE 2	H373

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact avec la peau

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H331 - Toxique par inhalation

H373 - Peut provoquer des lésions aux organes à une exposition prolongée ou répétée

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols

P264 - Laver la zone exposée de fond après la manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.

P280 - Portez des lunettes de protection, vêtements de protection, des gants de protection

P301 + P330 + P331 - En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P351 + P338 + P310 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin / attention.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P403 + P405 + P235 + P233 - Garder sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale